

# ACHETER DES TRAVAUX DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

## DE LA FAISABILITÉ À L'EXÉCUTION

Les travaux, de construction comme de rénovation ou d'entretien, constituent un poste budgétaire important au sein des établissements privés non lucratifs. C'est pourquoi il importe d'accorder une attention toute particulière à leur achat. Cette formation s'inscrit dans le cadre du

Dispositif achats de la FEHAP et d'Uni SARA [www.plateforme-achats-fehap.fr](http://www.plateforme-achats-fehap.fr), visant à la professionnalisation et à la sécurisation de l'acte d'achat. Elle permettra aux participants d'optimiser leurs achats de travaux et de mieux gérer la relation avec les entreprises de travaux.

### OBJECTIFS

- Clarifier l'ensemble des processus relatifs à la mise en œuvre de travaux et à leur achat
- Acquérir les techniques de passation des marchés de travaux
- Repérer les leviers d'optimisation
- Identifier les éléments-clefs de la relation avec les entreprises de travaux

### CONTENU

#### Faisabilité et montage d'une opération de travaux – les intervenants à l'acte de construire

Faisabilité et montage d'une opération de travaux : autorisations administratives préalables obligatoires, assurances, financement, type de montage  
Organisation de la maîtrise d'ouvrage : les intervenants, leurs rôles et responsabilités  
La maîtrise d'œuvre, le contrôleur technique (CT), le coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) : missions respectives, variantes selon les montages, les contrats  
Les entreprises du BTP : ressources d'information, les corps d'état, les groupements d'entreprise

#### Déroulement général d'une opération de construction et ses impacts sur les travaux

L'avant-travaux : études préalables, programmation, choix du montage de l'opération, consultation maîtrise d'œuvre ou conception-réalisation, études de conception, permis de construire, préparation de chantier  
L'après-travaux : opérations préalables à la réception, réception, levées des réserves, les garanties (parfait achèvement, bon fonctionnement, garantie décennale)

#### Les procédures de passation (publicité, déroulé de la procédure jusqu'à la notification du marché) selon les modalités de l'ordonnance du 23 juillet 2015

La procédure adaptée ou allégée  
L'appel d'offre  
La procédure concurrentielle avec négociation  
Le dialogue compétitif  
Le concours de conception-réalisation (appel d'offres restreint)

#### Exécution des marchés de travaux (tâches du maître d'ouvrage et outils types)

Ordres de service, préparation de chantier  
Suivi des travaux et des relations avec les concessionnaires, le service vétérinaire et les pompiers ; les réunions de chantier ; les témoins techniques et architecturaux  
Suivi du délai, financier, administratif ; gestion des réclamations  
Opérations préalables à la réception et levées des réserves

<b>27 &amp; 28 novembre 2017</b> <b>Paris</b> <b>632 €</b> par personne <b>2 jours</b> <b>01 53 98 95 03</b> <b>formation@fehap.fr</b>	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

#### Prérequis

Connaissance des fondamentaux de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et/ou expérience professionnelle dans les travaux

### PUBLICS

- Acheteurs
- Directeurs achats
- Directeurs des travaux
- Directeurs d'établissement

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- études de cas

### INTERVENANTS

- Cabinet d'études
- Avocat spécialisé